

<http://divergences.be/spip.php?article506>



Les accords d'Oslo, la globalisation et l'immigration en Israël (3)

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2007 - N° 9 Septembre/September 2007 - International - Israël Palestine - Entretien avec
Assaf Adiv -

Date de mise en ligne : lundi 17 septembre 2007

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH300/general_meeting_aug_07-18155.jpg

Christiane Passevant : *L'opinion israélienne est-elle consciente de la situation des travailleurs immigrés en Israël et des conséquences que cela engendre vis-à-vis des travailleurs palestiniens et palestiniens israéliens ? Des journalistes, des associations ont parlé de cette situation. Dans le film, **A Job to win** [1], on voit l'ex-ministre du Travail parler d'esclavage moderne. Depuis ce constat, ces reportages, que s'est-il passé ?*

Assaf Adiv : Un des premiers effets visibles de l'immigration, c'est la transformation, à la fin des années 1990, du sud de Tel-Aviv, qui est une ville de l'immigration. C'est la réalité quotidienne : les habitants sont originaires d'Afrique, de Chine, de Thaïlande, des Philippines, et ils sont donc, à première vue, différents des Israéliens. Les quartiers changent et plus personne n'ignore le phénomène. La situation, parfois dramatique, des travailleurs immigrés est visible, perceptible par la population israélienne, notamment par les cercles libéraux israéliens. Il y a eu des réactions â€” pour certaines efficaces â€” dans le sens où la question a été débattue et médiatisée. Des pressions ont même été exercées sur la municipalité de Tel-Aviv pour obtenir des aménagements destinés aux enfants d'immigrés. Certains immigrés se sont en effet mariés, surtout les Africains qui sont sans permis et ne sont pas venus par les canaux de l'immigration organisée, mais en pèlerinage ou en visite, pour trouver du travail. Ils vivent en couple, ont des enfants, d'où la nécessité d'écoles, de crèches. Les associations ont donc fait pression pour que les familles d'immigrés puissent bénéficier de structures scolaires et de santé.

On m'a raconté qu'en Italie, des travailleurs immigrés roumains et sans papiers, victimes d'accidents du travail, n'allaient pas à l'hôpital, par peur de d'être expulsés.

Pour éviter ce type de problèmes, des associations israéliennes ont ouvert une clinique pour les immigrés. Des associations comme *Kav la Oved* [2], qui aidaient les travailleurs palestiniens avant que ceux-ci ne soient privés de travail suite au blocus des territoires, ces associations se retournent vers les travailleurs immigrés et font beaucoup pour que l'opinion publique soit alertée sur cette question de l'immigration, et que le gouvernement ne fasse pas la sourde oreille. La presse s'en est fait l'écho toute l'année dernière, et c'est alors qu'a commencé la campagne pour l'expulsion des travailleurs immigrés sans papiers. Depuis, régulièrement, la presse parle du problème. Mais depuis quatre ou cinq ans déjà, les associations et certains reporters en parlent.

Le ministre du Travail a repris ces arguments, mais il faut signaler qu'il faisait partie de ceux qui avaient profité de cette manne économique que représentait la main-d'œuvre immigrée bon marché. Dans le film, on montre que ce ministre, qui dénonce et emploie des formules frappantes â€” « l'esclavage moderne à l'aube du XXIe siècle » â€”, fait partie de la bande qui utilise cette main-d'œuvre étrangère. Il est de ceux qui, au sein de l'ancien gouvernement de coalition de Sharon, est mouillé dans tout le processus. Un de ses meilleurs amis dirige l'une des agences, responsable de l'importation de la main-d'œuvre immigrée. Il fait d'ailleurs l'objet d'une enquête. Depuis 2003, et avec le nouveau gouvernement Sharon, le ministère du Travail fait partie du ministère du Commerce et de l'Industrie. L'actuel ministre de ces trois postes â€” ce qui est étrange car il n'y a plus de ministre du Travail à proprement dit â€” est l'ex-maire de Jérusalem, raciste notoire de droite, et très proche de la mafia des constructeurs. Le ministre de l'Agriculture, qui gère les problèmes de l'immigration dans ce domaine, est un propriétaire fermier qui emploie lui-même des travailleurs immigrés. Il était aussi, avant d'entrer dans le gouvernement, à la tête d'une agence qui importait la main d'œuvre immigrée. À présent, c'est sa femme qui est à la tête de l'agence.

Et Sharon, notre Premier ministre, possède également une ferme importante, mise au nom de son plus jeune fils â€”

parce que le plus âgé est membre de la Knesset [3] ; une ferme où sont employés des travailleurs immigrés. Il est actuellement soupçonné de corruption. Et c'est ce gouvernement qui est chargé de gérer une situation on ne peut plus délicate ! Le gouvernement israélien actuel est très proche de la mafia qui, justement, tire des profits considérables de ce commerce d'esclaves.

CP : *Comment réagit la Histadrout, principal syndicat israélien ?*

Assaf Adiv : Le processus de globalisation a été mis en place entre 1992 et 2000. Au début des années 1990, le nouveau capitalisme promettait d'apporter la prospérité et la paix dans le monde. Il y a eu Oslo... Et la *Histadrout* a sauté à pieds joints, sans aucune réserve, dans ce processus. Le syndicat était bien implanté dans l'industrie, mais aussi dans le tourisme et dans les grandes entreprises de construction. La *Histadrout* a, durant cette époque, favorisé la privatisation générale de toutes les entreprises et, maintenant, le syndicat change ses positions et se déclare contre le gouvernement et la privatisation de l'électricité et des ports. Mais le syndicat a lui-même privatisé ce qu'il contrôlait, en vendant rapidement ses parts aux entreprises privées, pour des sommes dérisoires. Cela s'est traduit par d'énormes profits car les entreprises publiques n'étaient pas, en réalité, en mauvaise posture. Et la *Histadrout* a une responsabilité dans ce processus. Le syndicat a d'ailleurs toujours été proche des cercles du pouvoir.

Quand Rabin a parlé de séparation des deux peuples, israélien et palestinien, comme d'une condition du plan de paix, la *Histadrout* n'a pas marqué son opposition, le syndicat approuvait les accords d'Oslo et il a suivi le gouvernement sur toute la ligne. Quand le syndicat a constaté le grand nombre d'immigrés en Israël et ce que cela pouvait rapporter, les dirigeants de la *Histadrout* ont pris contact avec les agences qui fournissent la main-d'œuvre immigrée et leur ont suggéré d'enregistrer les adhésions de ces derniers au syndicat. Quelques agences ont été d'accord, mais sans pour autant le dire aux travailleurs immigrés, et sans que le syndicat organise la moindre information sur leurs droits vis-à-vis de ces derniers. En revanche, le syndicat percevait les adhésions, 20 ou 30 shekels (4 ou 5 dollars) par mois. Et si l'on multiplie la somme par 50 000 personnes, chaque mois, ce n'est pas si mal : 100 ou 200 000 dollars par mois. Cela peut payer les salaires de quelques dirigeants de la *Histadrout* et sans rien faire !

Ils sont très bien payés les dirigeants de la *Histadrout* (40 ou 50 000 shekels, 8 ou 10 000 dollars par mois). La *Histadrout* n'a donc rien fait jusqu'à aujourd'hui, rien. Même l'année dernière, pendant la campagne pour l'expulsion des travailleurs immigrés sans papiers, alors que la police les pourchassait, les emprisonnait et les traitait de manière barbare, le syndicat est resté silencieux. Pour les travailleurs palestiniens et leur mise à pied forcée par le bouclage des territoires, le syndicat, bien qu'étant dans le gouvernement, n'a pas réagi non plus.

En 2001, pendant le gouvernement de Sharon et la seconde Intifada, le syndicat est intervenu sur un point : défendre ses intérêts menacés par le processus de privatisation des entreprises publiques. L'important était de défendre les intérêts des dirigeants de la *Histadrout* et de conserver la même influence, mais peu importait que Nablus soit détruit, que des personnes soient tuées, qu'un mur soit construit. Peu importait les conséquences pour les travailleurs de Cisjordanie ou de Gaza ayant perdu leur emploi en Israël. Peu importait que soit organisée l'arrivée en masse de main-d'œuvre étrangère, pourvu que la *Histadrout* ne perde pas ses privilèges économiques et son contrôle sur le syndicat.

CP : *Existe-t-il, en Israël, un code du travail, des conventions collectives, des règles pour protéger les travailleurs*

israéliens et les travailleurs immigrés ?

Assaf Adiv : Les lois sur le travail sont assez développées. Le système israélien a été construit au moment où le parti au pouvoir était influencé par l'État providence, par la social-démocratie européenne, et même par l'Union soviétique pour une partie de l'establishment sioniste. La *Histadrout* a été importante dans la mise en place de l'État israélien, dans l'établissement et le développement des lois sur le travail. Dans la construction, par exemple, il y a une convention collective imposée à toutes les entreprises, concernant tous les travailleurs du secteur, qu'il s'agisse des immigrés avec ou sans permis des Israéliens, des Israéliens arabes, des Palestiniens... Les Palestiniens n'ont pas les mêmes droits concernant l'assurance sociale nationale. Par exemple, l'épouse d'un citoyen israélien reçoit 400 shekels pour la naissance d'un enfant, mais le travailleur palestinien, qui s'est acquitté des mêmes retenues, ne recevra rien si sa femme accouche dans un hôpital de Gaza ou de Naplouse. Je ne parle pas d'aujourd'hui, mais de l'époque où l'occupation était officielle.

Pour les accidents du travail, les travailleurs sont couverts. Et cela s'applique à toutes les entreprises. Il y a une cour de justice pour les problèmes du travail, pour les employés et les employeurs. Et cette cour, en général, est plutôt favorable aux travailleurs. D'ailleurs le gouvernement de Nethanyahou avait voulu mettre fin à l'indépendance de cette cour de justice et changer le système. L'argument était que la cour de justice était trop favorable aux travailleurs. Dans un sens, le système est plutôt favorable, mais les problèmes demeurent, dont le plus important est qu'il n'y a pas de syndicat capable de faire respecter les lois, en particulier les plus progressistes. Les lois existent certes, mais elles ne sont pas appliquées.

CP : *Quel est le nombre d'heures de travail hebdomadaire ? De jours ouvrés ? De jours de congés ?*

Assaf Adiv : La loi fixe le travail hebdomadaire à 43 heures. Mais cela va jusqu'à 45 ou 49 heures. Si on compare à la France, c'est évidemment moins bien. Une partie du pays fonctionne sur la semaine de 5 jours, l'autre sur 6 jours par semaine, le sixième jour étant court. 8 heures par jour les 5 premiers jours et 3 heures le dernier jour.

Dans le secteur de la construction, la main-d'œuvre immigrée qui vit près des chantiers, dans des containers ou des baraquements se retrouve inoccupée après le travail. Donc les ouvriers cherchent à faire des heures supplémentaires. Ils sont payés 2 dollars de l'heure, ce qui est bien inférieur au salaire minimum. S'ils travaillent 250 heures supplémentaires par mois, cela signifie 500 dollars de plus. Le reste du temps, ils dorment. Ils travaillent de 6 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir.

Alors, maintenant, quand des travailleurs locaux, Israéliens arabes, reviennent sur les chantiers, ils se trouvent confrontés à des pratiques qui vont à l'encontre des lois du travail, basées sur les 8 heures par jour (de 6 heures à 14 heures). Pour les patrons, ce n'est pas intéressant, ils veulent revenir sur ces lois et préconisent des journées plus longues. Actuellement, nous nous battons pour réduire le temps de travail à 48/49 heures car la pratique, sur le terrain, est de 52/55 heures par semaine.

Si un travailleur fait plus de 53 heures, il obtient d'être payé en heures supplémentaires (à 25 % et 50 %). Il y a dix jours fériés par an, 12 jours de congés payés, et un jour et demi par mois de congé maladie. Et dans le secteur de la construction, l'assurance maladie fait partie de la convention collective.

CP : *Et l'assurance chômage ?*

Assaf Adiv : L'assurance nationale permet de recevoir une aide â€” qui était auparavant assez développée en Israël â€” mais les cinq dernières années, les autorités se sont évertuées à réduire considérablement toutes les allocations. Surtout pour les jeunes.

Ces trois dernières années, il est devenu quasi impossible d'obtenir quoi que ce soit de l'assurance chômage : avant 25 ans, les jeunes n'ont droit à aucune allocation. Pour les jeunes Israéliens arabes avec lesquels nous travaillons, qui n'ont pas eu la possibilité de poursuivre des études â€” et c'est la grande majorité â€”, il est très difficile de trouver un emploi. Pour les femmes, c'est absolument impossible, à part pour quelques rares personnes.

Pour les hommes, c'est très difficile, même dans la construction ou pour des travaux simples et pénibles. Ils sont prêts à prendre n'importe quel travail, dans la chaleur et dans le froid, mais c'est malgré tout difficile. Et sans travail, pas d'allocation. Pour finir, des jeunes de 19 ou 20 ans se retrouvent sans emploi, sans espoir d'en obtenir, et cela aboutit à une frustration terrible, à un sentiment d'impuissance qui détruit toute image positive d'eux-mêmes.

Nous avons des doutes sur l'intégration de cette génération, sur les possibilités, pour eux, d'apprendre une profession. Pour le groupe avec lequel nous travaillons, nous organisons de nombreuses activités, sociales et culturelles, parce que nous pensons que c'est très important. Mais notre action est une goutte dans l'océan. La situation de ces jeunes est un énorme problème.

CP : *Quelles sont les villes où la situation est la plus grave ? Ou bien est-ce une situation générale désespérée ?*

Assaf Adiv : Plus on s'éloigne du centre du pays â€” Tel-Aviv, Haïfa, la â€”, plus la difficulté de trouver un emploi augmente. Quand le travail est éloigné, cela complique les choses, et les patrons, qui ont pris l'habitude de travailler avec des immigrés veulent imposer leurs conditions, ce qui est souvent insupportable. La dégradation des conditions de travail est telle, que le mépris semble le principe de base des employeurs. Le niveau des salaires est très bas. Pour un citoyen israélien, qui doit payer les taxes municipales, l'électricité, l'école des enfants (car l'école qui devrait être gratuite ne l'est pas en réalité), le téléphone, un salaire de 500 dollars par mois est insuffisant pour couvrir les dépenses élémentaires.

[1] *A Job to win*, documentaire produit par Video 48 en 2003 et réalisé par ce groupe alternatif de cinéastes israéliens. C'est leur second film sur la situation des Palestiniens en Israël (le titre du premier, *Not in my Garden* peut se traduire par : Surtout pas chez moi). *A Job to Win* raconte la lutte menée par des ouvriers chômeurs, Israéliens palestiniens, pour un emploi, une véritable enquête sur la discrimination, la corruption et l'enjeu économique de la globalisation en Israël. Le documentaire est sous-titré en Anglais. Nir Nader : alsabar.chez.netvision.net.il et tél : 972-3-6839 145.

[2] Kav la Oved, groupe de défense des travailleurs. www.kavlaoved.org.il

[3] Le fils, Omri Sharon, a été reconnu coupable par le tribunal de corruption, de faux et d'usage de faux dans une affaire de financement pour une

Les accords d'Oslo, la globalisation et l'immigration en Israël (3)

campagne de son père. Il a reconnu les faits et a abandonné son mandat à la Knesset. Il a été condamné à 7 mois de prison ferme.